

**COMMUNE DE CHAVANOZ**  
Isère

**CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AVRIL 2013**  
**COMPTE-RENDU**

CONSEIL MUNICIPAL - 09.04.13 C.R

Présents : R. DAVRIEUX, J.M. CREUZET, P. MONTOYA, N. CHEVAL, G. CHEVROT, R. COURAND, P. BAY, P. COSTA, V. FALCONE, M.A. ANGEI, A. MINJAT, M. GOY, M-F CAMUS-GEOFFRAY, E. FAVROT, T. MILLAT, L. BERTHET, J.P. ROZAND.

Excusés :

Madame BLOND Sylviane donne pouvoir à madame CHEVAL,  
Madame SANTULLO Magali donne pouvoir à monsieur CHEVROT,  
Madame GOY Catherine donne pouvoir à madame MINJAT,  
Madame DEJOUX Marie-Laure donne pouvoir à monsieur COSTA,  
Monsieur BEYNEL Nicolas donne pouvoir à monsieur DAVRIEUX,  
Madame MOUSSU-CHEMOUL Fabienne donne pouvoir à madame BERTHET,  
Madame BON Christine donne pouvoir à monsieur ROZAND.

Absents : madame DUPRE, monsieur PEDRO, Monsieur GULLON-NEYRIN.

Secrétaire de séance : madame CHEVAL

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 20 FEVRIER 2013**

Aucune observation n'étant faite, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

**APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2012 DU RECEVEUR : BUDGETS COMMUNE, EAU, ASSAINISSEMENT :**

A l'unanimité, le conseil municipal, approuve les comptes de gestion 2012 du receveur municipal dont les résultats sont identiques aux comptes administratifs établis par monsieur le maire.

**COMPTES ADMINISTRATIFS 2012 :**

**BUDGET COMMUNAL**

La section de fonctionnement fait apparaître un excédent de 927 355,21 € compte tenu d'un total de dépenses de 2 856 359,26 € et d'un total de recettes de 3 783 714,47 €.

La section d'investissement fait apparaître un déficit de 517 682,86 € compte-tenu d'un total de dépenses de 2 182 120,83 € et un total de recettes de 1 664 437,97 €.

Ce document est adopté à l'unanimité, monsieur le maire ne participant pas au vote.

**BUDGET EAU**

La section d'exploitation fait apparaître un déficit de 7 832,18 € compte tenu d'un total de dépenses de 68 793,05 € et d'un total de recettes de 60 960,87 €.

La section d'investissement fait apparaître un déficit de 53 453,72 € compte-tenu d'un total de dépenses de 88 531,39 € et un total de recettes de 35 077,67 €.

Ce document est adopté à l'unanimité, monsieur le maire ne participant pas au vote.

## **BUDGET ASSAINISSEMENT**

La section d'exploitation fait apparaître un excédent de 77 413,19 € compte tenu d'un total de dépenses de 95 447,15 € et d'un total de recettes de 172 860,34 €.

La section d'investissement fait apparaître un excédent de 90 137,58 € compte-tenu d'un total de dépenses de 32 323,83 € et un total de recettes de 122 461,41 €.

Ce document est adopté à l'unanimité, monsieur le maire ne participant pas au vote.

## **AFFECTATION DES RESULTATS 2012**

### **BUDGET COMMUNE**

- Excédent de fonctionnement de clôture	927 355,21 €
- Financement du déficit de la section d'investissement	768 438,86 €
- Financement des dépenses de fonctionnement pour l'exercice 2013	158 916,35 €

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

### **BUDGET EAU**

- Report du déficit de la section de fonctionnement	7 832,18 €
- Report du déficit de la section d'investissement	53 453,72 €

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

### **BUDGET ASSAINISSEMENT**

- Excédent de fonctionnement de clôture	77 413,19 €
- Financement du déficit de la section d'investissement	29 492,42 €
- Financement des dépenses de fonctionnement pour l'exercice 2013	47 920,77 €

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

## **VOTE DES CONTRIBUTIONS DIRECTES POUR L'ANNEE 2013 :**

A l'unanimité, le conseil municipal décide, de maintenir les taux d'imposition votés en séance du 29 mars 2012 rappelés ci-après :

	Taux Communaux	Taux de référence corrigés suite réforme de la T.P
- Taxe d'Habitation	10.75 %	18.00 %
- Taxe Foncière Bâti	15.88 %	15.88 %
- Taxe Foncière Non Bâti	54.00 %	56.62 %
- Cotisation Foncière des Entreprises	9.39 %	19.86 %

## **BUDGET PRIMITIF 2013 :**

### **BUDGET COMMUNE**

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 3 875 811 € compte tenu d'un virement à la section d'investissement de 906 227 €.

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 3 819 800 € qui se décomposent comme suit :

- En dépenses :

Inscriptions nouvelles	1 697 814 €
Reste à payer	1 604 303 €
Déficit antérieur reporté	517 683 €

- En recettes :

Inscriptions nouvelles	1 697 814 €
Reste à réaliser	1 353 547€
Affectation issue du compte administratif 2012	768 439 €

A l'unanimité des suffrages exprimés (4 abstentions), le conseil municipal adopte le budget primitif du budget commune pour 2013.

**BUDGET EAU**

La section d'exploitation s'équilibre en dépenses et en recettes à 66 450 € compte tenu d'un virement à la section d'investissement de 14 971€.

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 145 547 € qui se décomposent comme suit :

- En dépenses :

Inscriptions nouvelles	45 452,00€
Déficit	53 454,00€
Reste à payer	46 641,00€

- En recettes :

Inscriptions nouvelles	50 050,00€
Reste à réaliser	95 497,00€

A l'unanimité des suffrages exprimés, le conseil municipal, adopte le budget primitif du budget annexe de l'eau titre de l'année 2013.

**BUDGET ASSAINISSEMENT**

La section d'exploitation s'équilibre en dépenses et en recettes à 178 743 €, compte-tenu d'un virement à la section d'investissement de 105 728 €.

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 272 460 € qui se décomposent comme suit :

- En dépenses :

Inscriptions nouvelles	152 830 €
Reste à payer	119 630 €

- En recettes :

Inscriptions nouvelles	182 322 €
Reste à réaliser	0 €
Excédent intérieur reporté	90 138 €

A l'unanimité des suffrages exprimés, le conseil municipal, adopte le budget primitif "assainissement" au titre de l'année 2013.

### **ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS : PETIT – THEATRE ET CCAS**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le conseil municipal attribue une subvention de 271 830 € (dont 22 104 euros de reversement CAF issu du C.E.J) au Petit – Théâtre.

A l'unanimité, le conseil municipal attribue une subvention de 51 000 € au CCAS.

### **TARIFS COMMUNAUX 2013**

A l'unanimité le conseil municipal approuve les tarifs communaux applicables au 1<sup>er</sup> mai 2013:

#### 1- Cimetière communal

##### a- concession

Durée	tarif 2012	Proposition tarif 2013
15 ans	49.00 €	50.00 €
30 ans	159.00 €	160.00 €
50 ans	318.00 €	321.00 €
99 ans	632.00 €	638.00 €

##### b- ensemble funéraire

Durée	tarif 2012	Proposition tarif 2013
15 ans	730.00 €	737.00 €
30 ans	1 459.00 €	1 474.00 €

##### c- caveau provisoire

Durée	tarif 2012	Proposition tarif 2013
8 premiers jours ouvrables	4.00 €	4.00 €
Au delà de 8 jours	6.00 €	6.00 €

#### 2- Location des garages aux enseignants

	tarif 2012	Proposition tarif 2013
Montant annuel	70.00 €	71.00 €

#### 3- Droit au raccordement unique au réseau communal d'assainissement

	Tarif 2012	Tarif 2013
Logement collectif	857 €	866 €

**ENFOUISSEMENT DES RESEAUX RUE DU CHATEAU – CHEMIN DES BRUYERES TRANCHE 2  
: APPROBATION DU PROJET DEFINITIF**

A l'unanimité, le conseil municipal approuve le projet définitif et le plan de financement suivant :

**Travaux sur réseaux de distribution publique d'électricité**

Contribution globale **89 497 €**

**Travaux sur réseaux France Telecom**

Contribution globale **27 702 €**

soit une contribution prévisionnelle globale de 117 199 €

**CESSION DE L'ANCIEN "CENTRE DE SECOURS"**

A l'unanimité, le conseil municipal, autorise monsieur le maire à procéder à la désaffectation et au déclassement du domaine public du bâtiment de l'ancien centre de secours.

**CESSION D'UN APPARTEMENT T4 A MOULIN-VILLETTE**

A l'unanimité, le conseil municipal autorise le maire à vendre le dernier T4 avec cave pour un montant de 120 000 €.

**AVANCE DE SUBVENTION 2013**

A l'unanimité, le conseil municipal, attribue à titre d'avance sur les crédits 2013, une subvention de 5 000 € au SPCC Basket.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20h30.